



RECRUTE

1 Chargé(e) de mission GEMAPI

Catégorie A de la filière technique Titulaire de la fonction publique territoriale ou à défaut contractuel

Situé au nord de la Seine-et-Marne, à 30 km à l'est de Paris, Val d'Europe Agglomération, territoire en fort développement avec une population jeune, est composé de 10 communes pour 50 000 habitants.

Contexte :

Sur le territoire de Val d'Europe agglomération, les compétences de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sont partagées entre le Val d'Europe Agglomération, en ce qui concerne les Bassins de Régulation des Eaux pluviales, le SMAGE des Deux Morins et le SYAGE.

Le territoire est intégré dans le SDAGE Seine Normandie et possède 4 SAGE (**schéma d'aménagement et de gestion de l'eau**) dont un en cours d'élaboration concernant la Marne

Le réseau hydrographique quant à lui est constitué de deux rivières, la Marne et le Morin, ainsi que de 5 ruisseaux « en étoile » : Bicheret, Coupvray, Gasset, Folie et Lochy.

Afin de gérer les eaux de ruissellement créées par l'urbanisation, des bassins de rétention des eaux pluviales (BEP) sont répartis sur l'ensemble des communes du territoire.

Sur les 5 communes « historiques », les bassins de rétention jouant bien leur rôle, les problématiques d'inondation sont donc essentiellement liées au ruissellement. Sur les 5 communes nouvellement adhérentes, il existe en revanche des problèmes d'inondations par débordements des cours d'eau, ou à l'entretien des ouvrages.

Concernant la gestion des bassins existants, la collectivité possède un marché d'entretien du réseau hydrographique naturel et artificiel (pour les BEP et les rus). De plus, un marché AMO assure le suivi écologique des bassins et la réalisation d'un plan de gestion des bassins. Le 3ème plan de gestion a démarré en 2021.

L'objectif du plan de gestion est de proposer une gestion du réseau hydrographique du Val d'Europe qui inscrit cet ensemble dans une véritable trame bleue et verte et participe à l'enrichissement de la biodiversité du territoire.

Une vision d'ensemble des enjeux liés à la compétence GEMAPI à court terme est donc indispensable.

Missions

Rattaché (e) à la Direction des services technique, sous l'autorité du Responsable du service Environnement le (la) chargé(e) de mission GEMAPI sera chargé(e) de :

L'Approche et la prise en charge globale de la compétence GEMAPI

- Diagnostic et structuration de la carte de répartition la compétence GEMAPI sur le territoire,
- Synthèse des programmes d'action et identification des manques,
- Recensement et hiérarchisation des enjeux.

Piloter techniquement et financièrement la GEMAPI, en proposant des stratégies d'interventions

- Concernant la Prévention Inondation qui sera l'axe principal à court et moyen terme
 - Pilotage, coordination et suivi d'études techniques et/ou règlementaires ou de projets : définition du système d'endiguement, programme d'action et de prévention des inondations (PAPI), « schéma directeur GEMAPI » ...
 - Proposition d'un plan d'actions à court et moyen terme.
- Concernant la Gestion des Milieux Aquatiques
 - Pilotage, coordination et suivi de la gestion du réseau hydrographique naturel et artificiel (Plan de gestion, Atlas de la biodiversité, Suivi écologique des plans d'eau...).

Renforcer la dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs

- Assurer le suivi technique et financier des syndicats compétents en matière de GEMAPI sur le territoire,
- Assurer la représentation technique de VEA dans les réunions de suivi des projets avec les équipes techniques et parfois les élus,
- Assurer le relai et le conseil auprès des communes,
- Proposer et coordonner des actions de sensibilisations aux inondations,
- Accroître la visibilité de VEA en matière de Développement durable (actions de communication, ...) en lien étroit avec la mission Transition Ecologique.

Profil :

Niveau d'étude : De formation supérieure Bac+5 et/ou Ingénieur territorial, spécialisé dans le domaine de l'hydrologie et/ou l'hydraulique.

Expérience souhaitée : 3 à 5 ans d'expérience sur le poste visé ou similaire

Compétences :

- Connaissances avérées dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques, de l'assainissement et de l'environnement,
- Connaissance du paysage institutionnel et du panorama de la compétence,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales,
- Compétences juridiques et/ou financières et connaissance des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques seraient un plus,
- Capacité à conduire un projet,
- Aisance relationnelle et qualités rédactionnelles,
- Capacité à travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Maîtrise indispensable des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint),
- Pratique de la Cartographie/SIG,
- Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur et goût pour le terrain

Conditions d'emploi :

Permis B exigé.

Poste à temps complet.

Cycle hebdomadaire de travail du lundi au vendredi

Lieu de travail : Chessy et secteur du Val d'Europe

Poste à pourvoir en septembre 2022

Rémunération :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle

CNAS, chèques déjeuner, amicale du personnel

Candidatures :

Pour faire acte de candidature : Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV)

à :

Monsieur le Président de Val d'Europe Agglomération par mail à l'adresse suivante :

RH@vdeagglo.fr

Date limite de réception des candidatures : 31 mai 2022